

Situation épidémiologique.... Et puis des mots logiques.

Reprenons, nous avons un cas de FCO sérotype 8 sur un bélier de l'Allier avec des signes cliniques ; il semblerait d'ailleurs que pour le moment ce soit le seul animal qui ait présenté des symptômes ; sur la ferme en question des PCR sont faites qui donnent 27 positifs sur les 157 bovins et 6 positifs sur les 175 ovins.

Par la suite, des analyses, toujours PCR, ont été faites dans un rayon de 2 kms autour du « foyer de l'Allier » et dans d'autres fermes avec les nouveaux « foyers (eux sans signes cliniques) suite aux analyses sur les animaux du rassemblement du Mans.

Tableau 1: Nombre d'élevages et de bovins analysés et positifs en PCR FCO lors de l'enquête programmée au 24 septembre 2015

Département	Nombre d'élevages		Nombre de bovins	
	analysés	positifs BTV8	analysés	positifs BTV8
03	2	1	60	3
48	2	0	60	0
55	1	0	30	0
58	1	0	30	0
63	22	10	690	15
82	1	0	30	0

Donc pour le moment, nous devons attendre début octobre pour connaître les premiers résultats des PCR faites sur les fermes sentinelles, mais cela ne nous permettra pas de savoir d'où géographiquement la FCO est « réapparue », mais cela ne nous permettra pas non plus de savoir s'il y a un « front » entre une « zone infectée et une zone indemne ». Sachant que les statistiques faites lors de l'épisode 2007-2009 montrent une avancée du « front » de plus de 5 kms par jour.

Le faible nombre d'animaux positifs en PCR peut être interprété de plusieurs façons : faible pression de culicoïdes infectés, début de la contamination ou fin de la contamination : les PCR sont positives au-delà de 60 jours (voir 150 jours) après la contamination, les animaux par contre restent positifs en sérologie ensuite. Il est plus qu'indispensable de comprendre le pourquoi de ce faible nombre d'animaux positifs en PCR dans chaque élevage atteint et aussi le faible nombre de cas clinique, c'est-à-dire d'animaux malades : on peut même imaginer une meilleure résistance après l'épisode 2007-2009, voire l'élimination naturelle des lignées d'animaux les plus sensibles....tout est possible.

De plus, et pire, une des premières mesures prises est la vaccination de tous les ruminants dans les « foyers » et cela sans faire aucune sérologie !!!! Nous risquons encore, comme en 2007-2009 de vacciner des animaux immunisés de façon naturelle pour la durée de leur vie (qu'en est-il d'ailleurs des animaux nés avant 2009 ? nous ne sommes qu'en 2015), ou pire de vacciner pendant la phase de contamination avec les conséquences néfastes que cela a pu avoir

lors de l'épisode précédent. On semble avoir totalement oublié qu'au printemps 2008 la vaccination a prioritairement concerné les départements de l'Est de la France alors que plus de 90 % des animaux bénéficiaient déjà d'une immunité naturelle.

Donc, pas de vaccination imposée en dehors de celle des animaux destinés à l'exportation pour cause de commerce, même dans les foyers si auparavant des analyses sérologiques ne sont pas faites.

Comment comprendre et apprendre quelque chose sur l'épisode actuel si on ne met pas en place des analyses sérologiques également (qui nous donneront aussi des renseignements sur la durée de l'immunité naturelle pour des animaux nés avant 2009).

Comment envisager une vaccination de quoi tous les ruminants sans savoir s'il existe des zones indemnes, comment comprendre la « réapparition » (avait-il vraiment disparu ?) du sérotype 8 si on est dans l'impossibilité de savoir à peu près où il est réapparu.

30 septembre : 3 nouveaux cas dans le Cher : un animal avec symptômes guéri aujourd'hui et 2 dans les élevages sentinelles.

Désinsectisation :

Depuis longtemps, nous connaissons son inefficacité concernant les culicoïdes et la FCO. Même dans le dernier éditorial de la « Dépêche Vétérinaire » on peut lire : « *Triste nouvelle pour les abeilles qui, si l'on croit les apiculteurs, auraient plus pâti des traitements insecticides que les moucherons eux-mêmes. Quoi que l'on en pense, la désinsectisation obligatoire, non intégrée dans une lutte rationnelle contre les insectes, n'a que peu d'efficacité et son caractère contraignant et discutable ne contribue guère à crédibiliser les mesures de lutte.* »

En annexe la synthèse sur la question qui date de l'épisode précédent ; mais d'autres documents sont disponibles au GIE Zone Verte.

Denis FRIC le 28/09/2015